

# La population d'une commune de montagne dans les Alpes aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : Hérémenche (Valais, Suisse)

Pierre REICHENBACH

La commune d'Hérémenche, dans le Val d'Hérens, s'étend sur la rive gauche de la Borgne (affluent du Rhône), entre les communes de Vex en aval, de Saint-Martin et d'Evolène en amont<sup>1</sup>. Elle occupe en outre tout le Val des Dix. Ses villages et ses hameaux<sup>2</sup> s'étagent sur les coteaux entre 930 m et 1450 m d'altitude [fig. 1].

Le peuplement d'Hérémenche est ancien. Ce n'est pas mon propos de traiter de la population avant le XVIII<sup>e</sup> siècle. Cependant deux listes du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>3</sup>, l'une de 1539, l'autre de 1582, mentionnent des hommes de la communauté, probablement les chefs de famille. La liste de 1582 permet de fixer leur nombre à 150 alors qu'au XIX<sup>e</sup> siècle, dans un document de 1840, la commune recense 142 hommes «de 18 à 50 ans aptes à porter les armes, non compris le contingent ordinaire déjà sur les frontières»<sup>4</sup>. Le rapprochement de ces chiffres suggère un faible accroissement de la population de la commune depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, mais il serait illusoire de le chiffrer faute de pouvoir définir exactement les termes comparés. Les recensements, quant à eux, comptent 917 habitants en 1798, 1101 en 1900 et 1326 en 2000.

C'est l'examen détaillé de cette évolution démographique qui devait faire l'objet de ma recherche<sup>5</sup>. Hélas, de sérieux contretemps ont empêché de conduire

<sup>1</sup> Je n'indique ici que les communes limitrophes reliées à celle d'Hérémenche par des routes carrossables importantes. — La route moderne de la vallée, entre Euseigne et Vex, est ouverte en 1864.

<sup>2</sup> La graphie des lieudits, comme celle des noms de famille, varie souvent. J'ai conservé en général celle des documents utilisés.

<sup>3</sup> AC Hérémenche, Pg 14 du 25.11.1539 (81 hommes) et Pg 43 du 18.11.1582 (100 hommes formant les deux tiers des hommes de la communauté).

<sup>4</sup> AC Hérémenche, Supplément, P 26 du 31.3.1840. Le chiffre de 142 hommes n'inclut pas les hommes du contingent hérémensard qui participe à la guerre civile d'avril 1840.

<sup>5</sup> Sur les traces notamment de M. FLEURY, L. HENRY, *Des registres paroissiaux à l'histoire de la population: manuel de dépouillement et d'exploitation de l'état civil ancien*, Paris 1956, et des *Annales de démographie historique*, Paris 1964-.

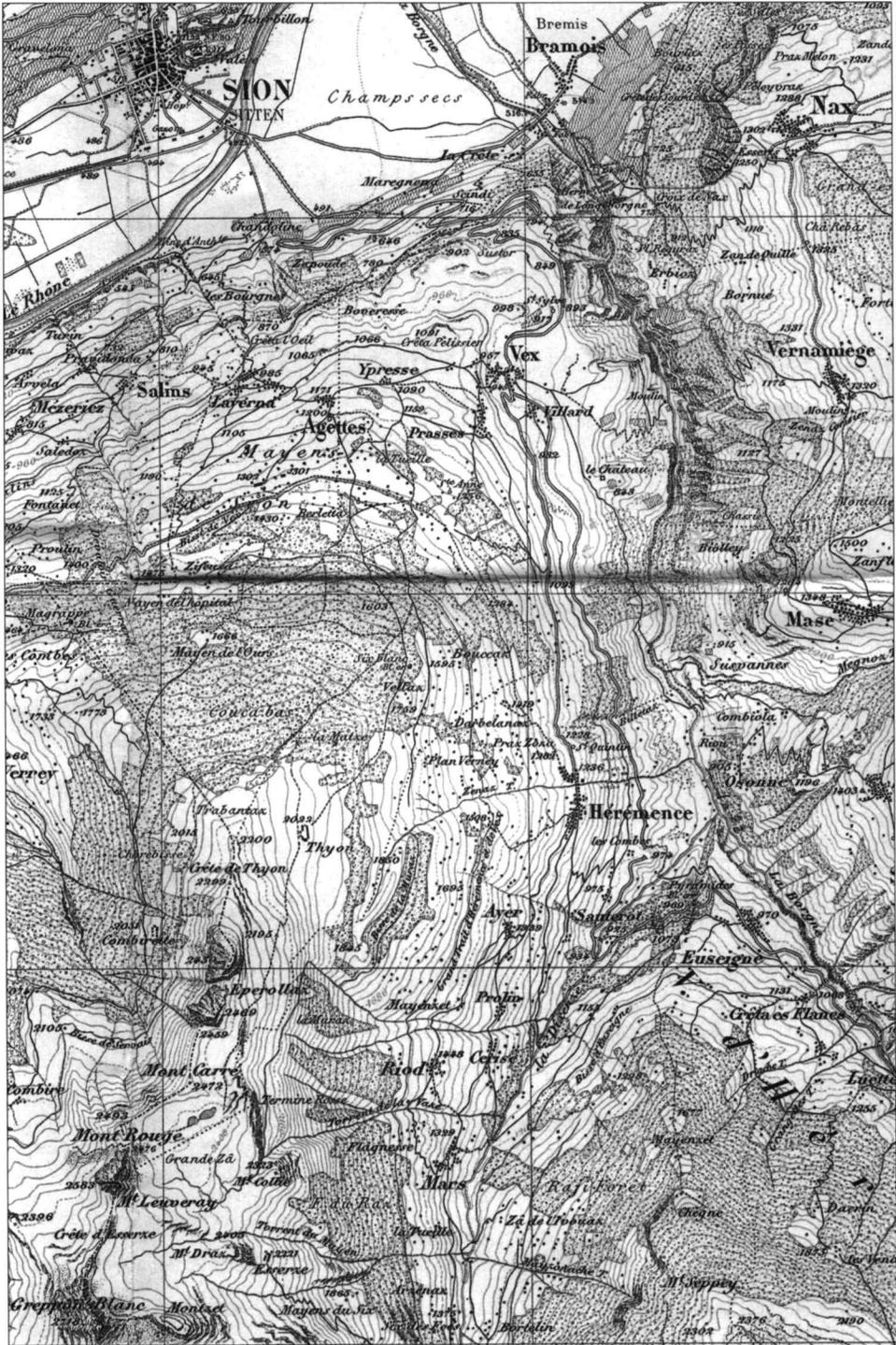


Fig.1. – Hérémence. Les lieux habités à l'année. (Carte nationale: partie de la feuille 486, «Sion», 1880, révisée en 1906, échelle 1:50 000).

cette étude à son terme<sup>6</sup>. Aujourd'hui, après tant d'années, je me contente de sauver les bribes récupérables de cette aventure<sup>7</sup>. C'est dire que je présente ici des fragments de recherche et des résultats incomplets, plus ou moins détaillés selon les époques. Mes informations sont assez minces pour le XVIII<sup>e</sup> siècle, un peu plus fournies pour la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (1802-1852) et bien étoffées pour les années 1853-1913. J'ai dû renoncer à reconstituer les familles<sup>8</sup>, par manque de temps. L'inégal développement de la recherche suivant les époques gêne une présentation chronologique des résultats. Je traite donc de la population d'Hérémente aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles (1731-1913, sauf quelques exceptions plus larges) en approchant le sujet par les sources, les recensements d'abord, les registres paroissiaux ou l'état civil ensuite<sup>9</sup>.

Avant d'entrer dans le détail de l'analyse, il faut souligner la difficulté d'identifier les personnes par les noms de famille, par les prénoms ou par le lieu d'habitation. En effet, ni les noms de famille ni les prénoms ne sont assez variés pour distinguer aisément chacun des habitants de la communauté. Ainsi, en 1539, le 23 % des noms de famille est formé par les Sirroz et les Burdin ; en y ajoutant les Genolet, Burnissent, Livram, Pallietaz et Seppey, on atteint le 57 % des noms et, avec Maioral et Michaelis, le 65 % [fig. 2]. La situation n'est pas très différente en 1802, où les Sierro (17 %), Dayer, Burdin, Seppey, Majoral, Genolet et Burnissen font le 65 % des noms de famille [fig. 3] ; d'ailleurs, le recensement de 1802<sup>10</sup> connaît 23 Marie Sierro, 17 Antoine Sierro, 14 Jean Sierro, 13 Antoine Dayer, 12 Georges Sierro et 11 Anne-Marie Sierro. Quant au lieu d'habitation d'une famille, il change quelquefois, notamment lors du décès des parents de l'époux ou de l'épouse.

<sup>6</sup> En effet, commencée en 1957, elle fut rapidement suspendue par la «disparition» des registres paroissiaux de leur dépôt habituel. En attendant de les retrouver, j'ai étudié les registres de l'état civil pour la période 1853-1913. Quelques années plus tard, M. Jean-Henry Papilloud, alors préposé aux archives modernes, me signalait que les registres paroissiaux étaient en dépôt provisoire aux Archives d'Etat du Valais pour y être microfilmés. Occupé alors à d'autres tâches, j'ai cependant procédé à des comptages sommaires, mais suffisants pour répondre à quelques questions simples que je me posais sur l'évolution des populations de montagne en Valais. Lorsqu'en 1972 j'envisageais enfin de conduire ce travail à son terme, un changement professionnel imprévu remit tout en question et en suspens.

<sup>7</sup> Je voudrais ainsi m'acquitter de dettes morales contractées à l'égard de feu André Donnet et de Simone Reichenbach-Libois, mon épouse aujourd'hui décédée. André Donnet avait placé ce travail dans le cadre — bientôt abandonné — d'une monographie pluridisciplinaire d'Hérémente visant à connaître, avec l'appui du Fonds national suisse de la recherche scientifique, les transformations de tous ordres provoquées par la construction successive des deux barrages de la Dixence. Simone s'était fortement impliquée dans mes travaux et s'était astreinte notamment à des tris et à des comptages fastidieux avant le développement des ordinateurs domestiques.

<sup>8</sup> Le matériel récolté pour la période 1853-1912 a permis de reconstituer les familles. Mais, durant les 15 à 20 premières années et les 15 à 20 dernières de cette période de 60 ans, les familles sont incomplètes dans un grand nombre de cas. Les quelque vingt ans qui restent, entre 1873 et 1893, où les familles sont connues sans lacunes, fournissent des quantités de données trop petites pour une exploitation statistique, mais surtout trop brèves dans le temps pour analyser l'évolution de la structure familiale sur une longue durée.

<sup>9</sup> On trouve chez Jean-Henri PAPILLOU, *Histoire démographique de Conthey (Valais)*, Fribourg 1973 (Etudes et recherches d'histoire contemporaine. Mémoire de licence, 20), un travail assez proche du mien et qui, par comparaison, permet de relever un certain nombre de similitudes et quelques différences. Voir également du même auteur, «La population valaisanne à l'époque contemporaine», dans *Développement et mutations du Valais*, Sion 1976 (Société et culture du Valais contemporain, 2), p. 63-125.

<sup>10</sup> Le recensement ne donne que les prénoms usuels ; les registres de baptême, par la mention de plusieurs prénoms pour chaque enfant, permettraient sans doute d'affiner les identifications.

Patronymes	1539	
	%	% cumulés
Sirroz	13.50	13.50
Burdin	9.45	22.95
Genollet	8.10	31.05
Brunissent	6.70	37.75
Seppey	6.70	44.45
Pallietaz	6.70	51.15
Livram	6.70	57.85
Maïoral	4.05	61.90
Michaelis	4.05	65.95
Jognier	2.70	68.65
Loz Johan	2.70	71.35
Botz, Buez	2.70	74.05
Michellodi	2.70	76.75
Dayer	1.35	78.10
Goyz	1.35	79.45
14 noms	20.55	100.00
7 noms illisibles		

Fig. 2. – Les noms de famille en 1539.

Patronymes	1802	
	%	% cumulés
Sierro	16.80	16.80
Dayer	14.60	31.40
Burdin	8.40	39.80
Majoral	8.10	47.90
Seppey	7.50	55.40
Genolet	4.90	60.30
Burnissen	4.20	64.50
Morand	3.80	68.30
Goy	3.50	71.80
Lojan	3.20	75.00
Levran	3.00	78.00
Pralon	3.00	81.00
Nendaz	2.30	83.30
Follonier	2.30	85.60
Michelloz	2.00	87.60
25 noms	12.40	100.00

Fig. 3. – Les noms de famille en 1802.

## Approche par les recensements

### Les données générales des recensements

De 1798 à 2000, 24 recensements<sup>11</sup> permettent de suivre l'évolution démographique de la commune d'Héremence.

Les recensements de 1798 à 1846 sont valaisans. Ils devaient servir, entre autres, à déterminer le nombre de députés ou de militaires à fournir par les districts, voire par les communes. Ils sont décidés par des régimes politiques différents: la République helvétique en 1798; la République indépendante en 1802; l'Empire français en 1811; le canton du Valais depuis 1816. Dès 1850, les recensements sont fédéraux et ont lieu tous les dix ans<sup>12</sup>. Les fléchissements relevés en 1860 et 1888 semblent correspondre à deux vagues d'émigration vers le continent américain, tandis que les pointes de 1930 et de 1960 témoignent de la construction des deux barrages de la Dixence<sup>13</sup>. Ces ressauts mis à part, on note un accroissement de la population jusqu'en 1960, assez faible de 1821 à 1860, fort de 1888 à 1960, suivi d'un recul en 1970, confirmé d'ailleurs en 1980 et 1990. La répartition

<sup>11</sup> AEV, 3090-1 (1798 et 1802), 3090-8 (1829), 3090-21 (1837), 3090-34 (1846), 3090-1850.2, 3090-42a, 43 et ss. (1860), 3090-1870.44, 3090-1880.42, 3090-50.2 et ss. (1888). Pour 1811, 1816, 1821 notamment, voir Leo MEYER, «Les recensements de la population du Canton du Valais de 1798 à 1900», dans *Travaux statistiques du canton du Valais, 1907*, Berne 1908, p. 1-80. Pour 1900 et les années suivantes, voir OFFICE DE STATISTIQUE DU CANTON DU VALAIS, *Bulletin d'informations statistiques 1976-1989*, et *Informations statistiques*, revue trimestrielle, 1990-.

<sup>12</sup> Exceptions: 1888 au lieu de 1890; 1941 au lieu de 1940.

<sup>13</sup> Le barrage de la Dixence est opérationnel depuis 1936; celui de la Grande Dixence, depuis 1965. Ce dernier noie le premier barrage de la Dixence.

de la population entre hommes et femmes illustre les commentaires des résultats globaux. Alors que, de 1798 à 1920, on enregistre constamment moins d'hommes que de femmes, la situation est renversée en 1930, 1950 et 1960 [fig. 4].

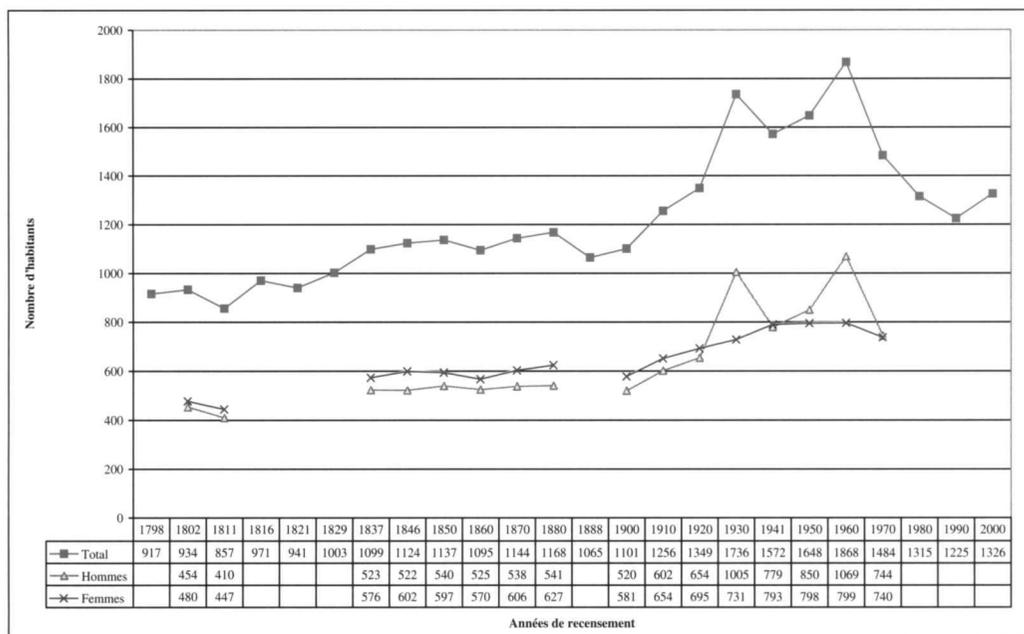


Fig. 4. – Population totale et répartition par sexe, d’après les recensements de 1798 à 2000.

### Les données particulières des recensements

#### Répartition de la population par lieux d’habitation

Les documents distinguent plus ou moins bien les hameaux. On peut cependant discerner une dizaine de groupes de lieux habités toute l’année, soit

- 1° Hérémente (Villa, Saumy, Zina), 1237 m
- 2° Mâche et Mâchette, 1329 m
- 3° Euseigne et Plan-de-la-Croix, 967 m
- 4° Prolin, 1281 m
- 5° Riau (Riod), 1448 m
- 6° Ayer, 1339 m
- 7° Cerise et Chausse<sup>14</sup>, 1280 m
- 8° La Crettaz, 1125 m
- 9° Le Sauterot, 934 m
- 10° Fang et La Comba, 943 m

Près de la moitié de la population est concentrée dans le village d’Hérémente ; le 80% dans les trois groupes d’Hérémente, Mâche et Euseigne. Cette répartition s’est-elle modifiée au cours du XIX<sup>e</sup> siècle ? Pour répondre à cette question, j’ai effectué deux sondages, l’un en 1798 et 1802, l’autre en 1870 et 1880. Le seul accroissement notable concerne le hameau de Prolin (+209%) tandis que celui

<sup>14</sup> Ecart, à 250 m au sud de Cerise, sur l’ancien chemin, sous la route actuelle, dans les éboulis. Il reste deux «raccards» en 1960.

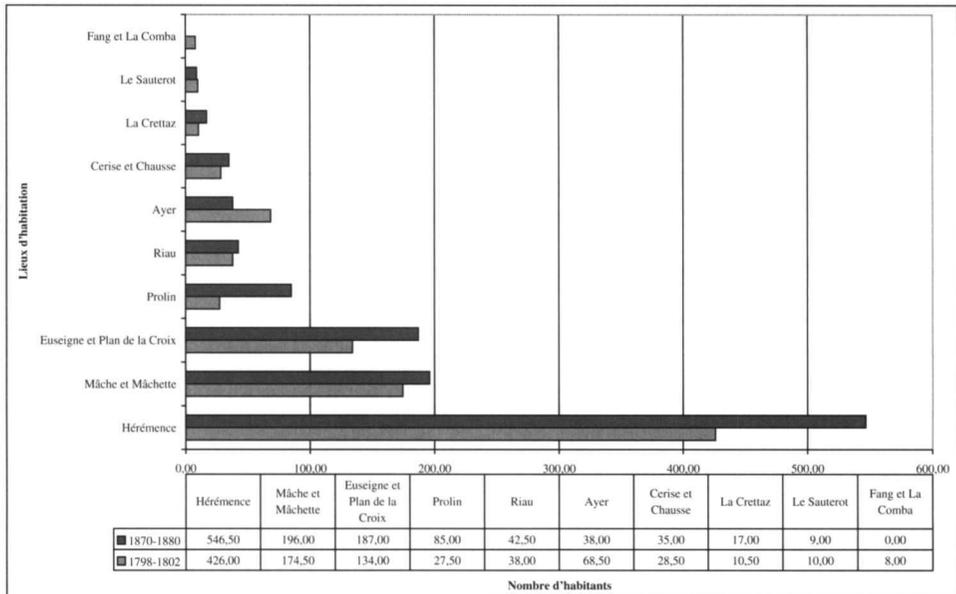


Fig. 5. – Population par villages en 1798-1802 et en 1870-1880.

d'Ayer voit sa population diminuer sensiblement (-45%). Hérérence, Euseigne et La Crettaz augmentent légèrement leur population tandis que Cerise, Riau, Mâche et Le Sauterot perdent quelques habitants. Fang et La Comba se dépeuplent complètement. On peut donc constater que la population a fort peu varié dans les diverses localités; tout au plus y a-t-il eu un certain regroupement vers les lieux les plus peuplés et l'abandon de quelques hameaux très petits. [Fig. 5].

#### *Répartition de la population par ménages*

Il peut être intéressant d'examiner comment cette population se répartit en ménages (ou en «feux», selon l'ancienne expression): de ménages moyens au début du siècle (1802), on passe à d'assez gros ménages dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> [Fig. 6].

Années	1802	1850	1880	1888	1941	1950	1960
Habitants	934	1138	1169	1065	1572	1648	1868
Ménages	256	233	240	229	369	404	400
Hab./ménage	3.64	4.88	4.87	4.65	4.26	4.07	4.67

Fig. 6. – Habitants, ménages et nombre d'habitants par ménage, 1802-1960.

Le nombre moyen de personnes par ménage en 1802, 3.64, est nettement inférieur à 5, estimation que fait le comité général de St-Maurice en 1798 pour compter la population du Bas-Valais à partir du nombre de ménages<sup>15</sup>. Il est malaisé de

<sup>15</sup> André DONNET, «Documents pour servir à l'histoire de la révolution valaisanne de 1798. I. Procès-verbaux et actes du comité général de Saint-Maurice (3 février-16 mars 1798)», in *Vallesia* 1964, p. 1-188, ici p. 59-60: [février 1798], Etat approximatif de la population du Bas-Valais (5385 feux, soit, à 5 personnes par feu, 26925 habitants).

commenter les chiffres de ce tableau dans la mesure où il est difficile de savoir exactement ce qu'on entend par «feu». De parents âgés qui occupent un logement dans le bâtiment de la famille d'un des enfants, dira-t-on qu'ils forment un ménage à part ou qu'ils agrandissent le ménage de leur enfant marié? Dans l'hypothèse où la manière de compter les ménages serait identique pour chaque année considérée, il faudrait cependant avancer prudemment que, dès 1850, la diminution de la mortalité des enfants est responsable de l'augmentation de la taille des ménages et que, lors des travaux de la Dixence, ce sont les ménages collectifs qui font monter le chiffre. On n'a pas de preuve évidente de l'existence d'autres causes, par exemple que les gens se marieraient plus nombreux et plus jeunes. En fait, l'importance de l'émigration, qui touche plus les familles jeunes que les autres, fausse l'analyse normale du phénomène dans la seconde partie du XIX<sup>e</sup> siècle.

L'examen des feux ou des ménages permet d'entrevoir la composition de ces cellules de base de la communauté villageoise. Un relevé de 1829<sup>16</sup> concernant le village d'Hérémente (Ville, Zina, Saumy) peut servir à fixer les idées [fig. 7]. Les ménages varient entre 20 et 12 pour les catégories de 1 à 7 personnes, entre 1 et 2 pour les catégories de 8 et 9 personnes. Ainsi, plus du quart des ménages ne compte qu'une ou deux personnes; plus de la moitié comprend 1 à 4 personnes, plus des trois-quarts, moins de 7 personnes.

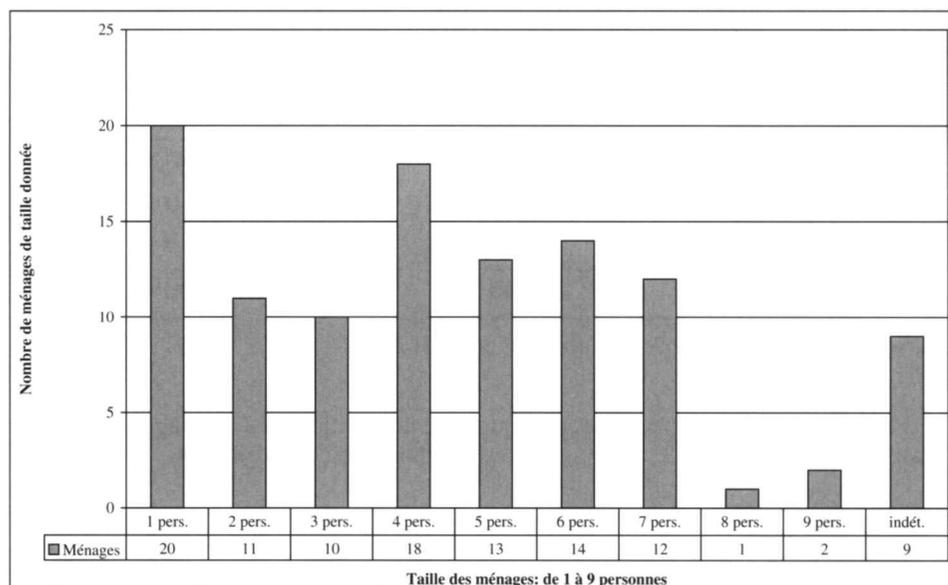


Fig. 7. – Nombre de ménages de taille donnée, 1829.

<sup>16</sup> AC Hérémente, Supplément, P 23, 30.8.1829.

Les ménages formés des parents et de leurs enfants font le 55,5% des ménages et le 65,3% de la population du village, mais 8,9% de ces ménages (pour 7,7% de la population) sont tenus par des veufs ou, surtout, par des veuves.

Les ménages formés des parents et de leurs enfants, auxquels se joignent des membres de la parenté ou des étrangers, forment le 17,8% des ménages et le 25% de la population, mais 2% de ces ménages (pour 2,2% de la population) sont tenus par des veufs ou des veuves.

Enfin, les ménages de célibataires, de veufs ou de veuves vivant seuls forment le 26,7% des ménages et le 9,7% de la population [Fig. 8 et 9].

	<i>Ménages en %</i>		<i>Habitants en %</i>	
Familles strictes	55,5		65,3	
— complètes		46,6		57,6
— incomplètes		8,9		7,7
Familles élargies	17,8		25,0	
— complètes		15,8		22,8
— incomplètes		2,0		2,2
Divers	26,7		9,7	
	100		100	

Fig. 8. – Composition des ménages en %, en 1829.

	<i>Ménages en %</i>	<i>Habitants en %</i>
Familles complètes	62,4	80,4
Familles incomplètes	10,9	9,9
Divers	26,7	9,7
	100	100

Fig. 9. – Familles complètes et incomplètes en %, 1829.

En outre, ce relevé montre que le quart de la population du village a moins de 10 ans, la moitié moins de 30 ans et les trois-quarts moins de 45 ans.

### *Pyramides des âges*

La répartition de la population par âge et par sexe correspond, en 1829, au modèle des sociétés agraires ou préindustrielles, à quelques détails près: la population jeune est un peu plus faible que ne le voudrait le modèle habituel; deux creux touchent la population masculine des 15-30 ans et des 40-54 ans; même tendance, mais beaucoup plus brève, chez les femmes (25-29 ans et 50-54 ans) [fig. 10]. L'échantillon étant petit, il faut s'attendre à des écarts que les grands nombres gommeraient: conséquences d'épidémies infantiles, de migrations, etc. La même répartition de la population par âge et par sexe montre, en 1880, une allure plus moderne [fig. 11]. La base est plus étroite, ce qui correspond à une

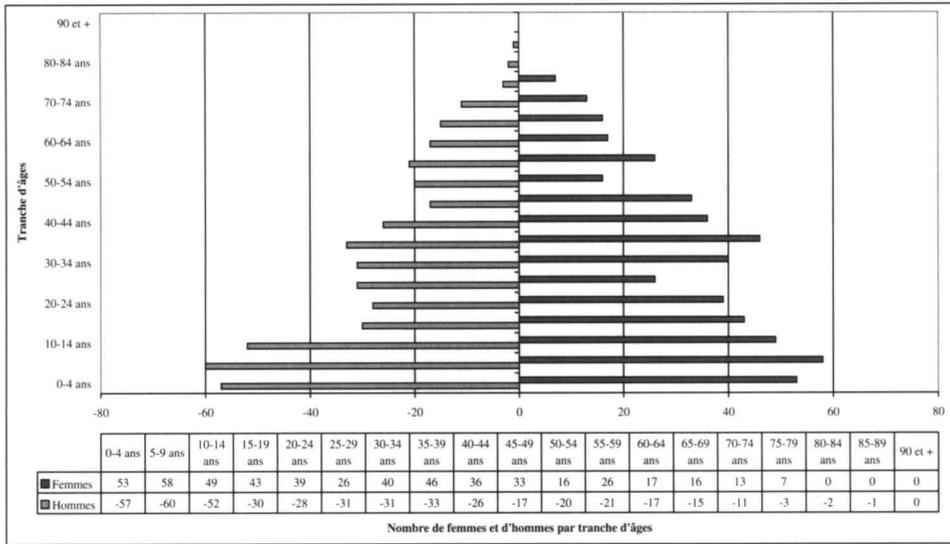


Fig. 10. – Répartition de la population par âge et par sexe, 1829. N. B.: Dans les fig. 10, 11, 26 et 27, toutes les valeurs sont positives. C'est pour donner à ces graphiques la forme de la «pyramide des âges» que les valeurs concernant le nombre d'hommes sont inscrites négativement.

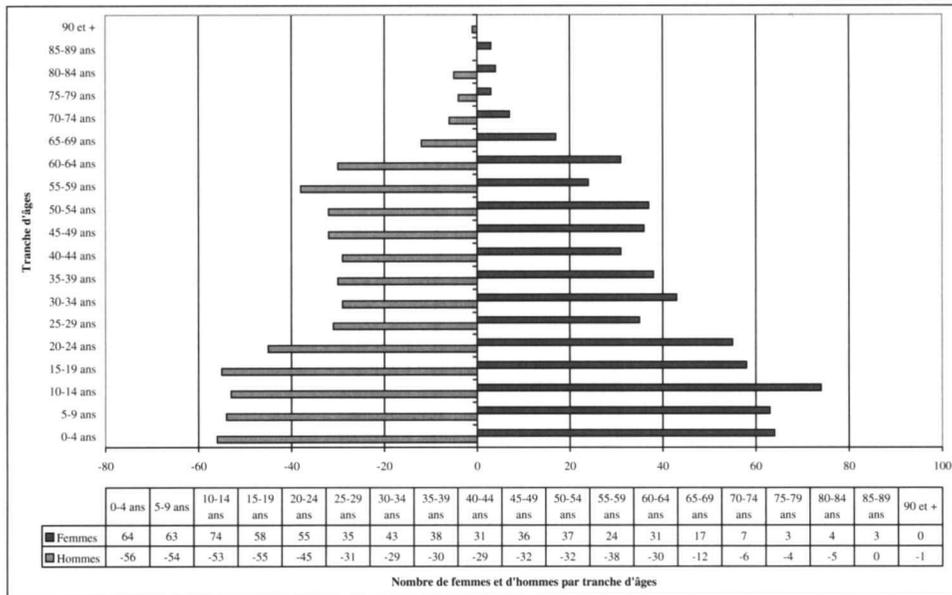


Fig. 11. – Répartition de la population par âge et par sexe, 1880. Voir N. B., fig. 10.

diminution de la natalité, mais la cause n'est pas encore à chercher dans une limitation volontaire des naissances; elle est sans doute une conséquence de la forte migration de familles en âge d'avoir et d'élever des enfants. Des deux creux, nettement plus visibles chez les hommes que chez les femmes, le premier, de 25 à 55 ans, correspond à la vague d'émigration vers le continent américain qui toucha

fortement la commune d'Hérémece à partir de 1860, et le second, de 65 à 84 ans, est le reliquat des creux constatés en 1829.

### *Les professions*

Dans la commune, toutes les familles cultivent la terre, mais ce travail est plus ou moins important suivant la taille des exploitations. Certains membres de la famille peuvent être conduits à compléter le revenu familial ou personnel par un autre travail, que les recensements privilégient souvent en le mentionnant seul. Les recensements escamotent aussi le travail agricole de ceux qui sont membres d'une autorité ou, parfois, qui sont officiers ou sous-officiers.

Les recensements de 1829 et de 1880 ont permis de dresser une liste des professions autres que «cultivateurs, laboureurs, agriculteurs». On s'aperçoit vite que l'éventail professionnel est limité et qu'il indique surtout des activités liées à l'agriculture ou à l'organisation de la communauté [fig. 12]. La rareté, chez les hommes, des journaliers ou domestiques et, chez les femmes, des servantes révèle que les domaines agricoles sont à la taille des familles et que celles-ci en sont généralement les propriétaires et les exploitants.

<i>Professions</i>	1829	1880	<i>Professions</i>	1829	1880
Curé	0	1	– Meunier	2	1
<b>Fonctions politiques</b>	<b>15</b>	<b>0</b>	– Scieur en gros	0	1
– Châtelain	1	0	– Menuisier + scieur	0	1
– Vice-grand-châtelain	1	0	– Tourneur	0	1
– Ex-président	3	0	– Tonnelier	0	7
– Vice-président	1	0	– Domestique	1	6
– Conseiller	5	0	– Journalier	0	1
– Syndic	2	0	– <b>artisanales :</b>	<b>0</b>	<b>4</b>
– Sautier	1	0	– Dévideur	0	1
– Huissier désénel	1	0	– Mineur	0	1
<b>Fonctions militaires</b>	<b>11</b>	<b>0</b>	– Tailleur	0	1
– Adjudant-major	1	0	– Cloutier	0	1
– Instructeur militaire	1	0	– <b>commerciales :</b>	<b>0</b>	<b>2</b>
– Sous-officier	1	0	– Négociant	0	1
– Militaire	8	0	– Marchand de chiffons	0	1
<b>Professions</b>	<b>12</b>	<b>33</b>	– <b>diverses :</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
– <b>liées à l'agriculture :</b>	<b>8</b>	<b>23</b>	– Instituteur	0	2
– Chasseur	3	1	– Etudiant	1	2
– Maréchal	2	2	– Notaire	2	0
– Domestique + maréchal	0	2	– Rhabilleur	1	0

Fig. 12. – Les professions masculines en 1829 et en 1880.

La liste de 1829 correspond à l'organisation communale de la Constitution de 1815; elle accorde une place importante aux fonctions politiques et militaires.

Les observations les plus intéressantes en 1888 concernent la disparition des notaires et l'apparition des instituteurs. Pour les premiers, c'est une réforme du notariat valaisan, davantage professionnalisé, qui conduit à la disparition des notaires habitués à «patrociner» sans patente. Pour les seconds, leur apparition correspond à l'établissement de l'enseignement primaire dans l'ensemble du canton.

Le tableau des professions féminines est encore plus succinct [fig. 13].

<i>Professions</i>	1829	1880	<i>Professions</i>	1829	1880
Cuisinière	0	1	Sage-femme	2	1
Fileuse	0	8	Servante	8	20
Institutrice	0	2	Tricoteuse	0	4
Journalière	0	2	Vachère	0	1

Fig. 13. – Les professions féminines en 1829 et en 1880.

En 1829, on trouve curieusement sur cette liste la mention de 30 veuves ; ce fait laisse percevoir le rôle particulier que ces femmes jouent dans la communauté villageoise en tant que chefs de famille. En 1880, c'est l'apparition de fileuses et de tricoteuses qui est intéressante, en révélant l'existence d'un travail à domicile pour le compte, probablement, d'entreprises et de commerces de Sion et des environs.

### *L'émigration*

L'abbé Antoine Gaspoz, curé d'Hérémece de 1901 à 1929, a relevé, d'après les registres de baptêmes, la liste des émigrés<sup>17</sup> : 270 personnes, nées entre 1817 et 1896, ont quitté l'Europe ; 263 d'entre elles ont émigré en Amérique entre 1856 et 1896, la plupart en Argentine. Sur demande du Conseil d'Etat, une liste nominative des émigrés a été établie par commune de 1855 à 1879<sup>18</sup> : elle compte 196 personnes d'Hérémece. Les émigrés se sont installés soit en famille (près de la moitié d'entre eux), soit, quand il s'agit de célibataires, en s'intégrant dans une famille ou en formant des ménages de frères et sœurs, assez rarement en vivant seuls. L'ampleur du phénomène migratoire, qui a eu des incidences démographiques certaines, ne s'explique pas uniquement par la pauvreté. Dans un pays surpeuplé, l'attrait de grands espaces vierges a sûrement compté pour beaucoup, mais aussi l'espoir de cultiver des domaines non morcelés et, surtout, la réclame que font les promoteurs et, bientôt, les premiers arrivés dans ce nouveau pays où il est possible de recréer les formes traditionnelles de l'organisation sociale et politique du pays d'origine<sup>19</sup>.

<sup>17</sup> AP Hérémece, sans cote (feuilles volantes).

<sup>18</sup> AEV, DI, 358 : registre des émigrés.

<sup>19</sup> Par ex., des lettres de colons d'Esperanza vantent la réussite de la colonie ; elles ont sans doute pesé lourd dans la décision de beaucoup d'émigrer en Argentine (voir AEV, DI, Emigration). – D'après M. CERVERA, Dr, *Boceta historico (sobre), Colonizacion Argentina (y), Fundacion de Esperanza, 1856-1906*, Municipalidad de Esperanza 1906, huit chefs de famille d'Hérémece figurent parmi les 232 fondateurs, en 1856, de la colonie Esperanza (province de Santa Fé en Argentine) : Dayer Jorge, Rudaz Bartholomé, Genolet José, Bournissaint J.-Nicolas, Sepey Juan-José, Bournissaint Carlos-Bartholomé, Sepey Alejos, Goye Luis. Le premier conseil municipal d'Esperanza fut élu le 12 mai 1861 et, lors de la première réunion le 26 mai 1861, Georges Dayer en devient le «président». – J. SCHOBINGER, «Immigracion y colonizacion suizas en la Republica Argentina en el siglo XIX», in *Instituto de cultura suizo-argentino*, n° 1, Buenos Aires 1957, indique en outre les fondateurs hérémensards de San José : les pères de famille Follonier, Micheloud, Pralong, Rudaz, et les colons individuels Grand, Maniglet, Pralong, Quarroz ; ceux de San Carlos : J.-A. Dayer et Bourdaint.

## Approche par les registres paroissiaux ou l'état civil

La qualité des registres paroissiaux d'Hérémente<sup>20</sup> est relativement bonne; mais l'habitude assez fréquente chez les remplaçants du curé d'inscrire baptêmes, mariages et sépultures sur des feuilles volantes peut entraîner des erreurs par oubli de les recopier dans le registre: on peut les estimer assez rares, mais non pas les exclure totalement.

### *Les naissances*

#### *Naissances légitimes et illégitimes*

Les naissances légitimes forment la quasi-totalité des naissances. Il faut vraiment souligner la rareté des naissances illégitimes. De 1731 à 1910, on enregistre à Hérémente 90 naissances illégitimes pour 5228 naissances, soit 17 illégitimes pour 1000 naissances. Cela sous-entend une forte pression sociale de la communauté: avance de la date du mariage pour que l'union des époux précède la naissance de l'enfant; légitimation de la naissance antérieure au mariage chaque fois que c'est possible. Par exemple, entre 1860 et 1901, on rencontre deux cas de légitimation (une fille reconnue par son père, une fille légitimée par le mariage des parents), un cas de refus de légitimation (l'homme conteste les affirmations de la mère quant à sa paternité), un cas d'accouchement clandestin, trois cas d'illégitimes (fils ou fille de mères idiotes ou simples), un cas de naissance chez des concubins.

#### *Répartition annuelle des naissances*

Entre 1622 et 1913, les naissances annuelles oscillent entre 11 (1633) et 51 (1820) si l'on excepte les années où l'enregistrement fait défaut ou n'est pas complet, soit 1622, 1626-1630, 1634-1646, 1665-1667, 1671-1701 [fig. 14 et, en annexe, tableau des naissances]. Il n'est pas aisé d'expliquer toutes les fluctuations des naissances annuelles. Elles peuvent tenir à des difficultés de vivre par suite de mauvaises récoltes; elles peuvent découler d'une modification profonde de la structure de la population en raison d'un phénomène migratoire important. Mais on aperçoit que chaque baisse du nombre des naissances est en quelque sorte corrigée après un certain temps par une augmentation de ce même nombre. L'importance des fluctuations des naissances annuelles dans le long terme est mise en relief par les moyennes mobiles de 5 ou de 9 ans. Cette dernière révèle des déficits des naissances à plusieurs époques: leur importance est moyenne autour des années 1725, 1755, 1770 et 1840; elle est profonde autour de 1805 et de 1885. Ce dernier creux est une conséquence de l'importante émigration déjà signalée [fig. 15 et, en annexe, tableau des moyennes mobiles des naissances].

<sup>20</sup> AP Hérémente, L 4: naissances, mariages 1622-1670; L 5, p. 82-118: transcription des plus anciennes inscriptions de baptêmes d'Hérémente (1622-1670), de mariages (1625-1630) et de décès 1623; L 8, f<sup>o</sup> 131-221: baptêmes de 1701 à 1730 avec annexe 1778-1814; sans cote, les registres plus récents (copies aux AEV): baptêmes mai 1727-novembre 1860; décès juin 1727-décembre 1860; mariages juin 1727-juin 1860. — Les registres paroissiaux ont servi de base au *Livre des généalogies de la paroisse d'Hérémente en l'an 1904, dressé et rédigé par l'abbé Antoine Gaspoz, curé* (AP Hérémente, L 19, ms).

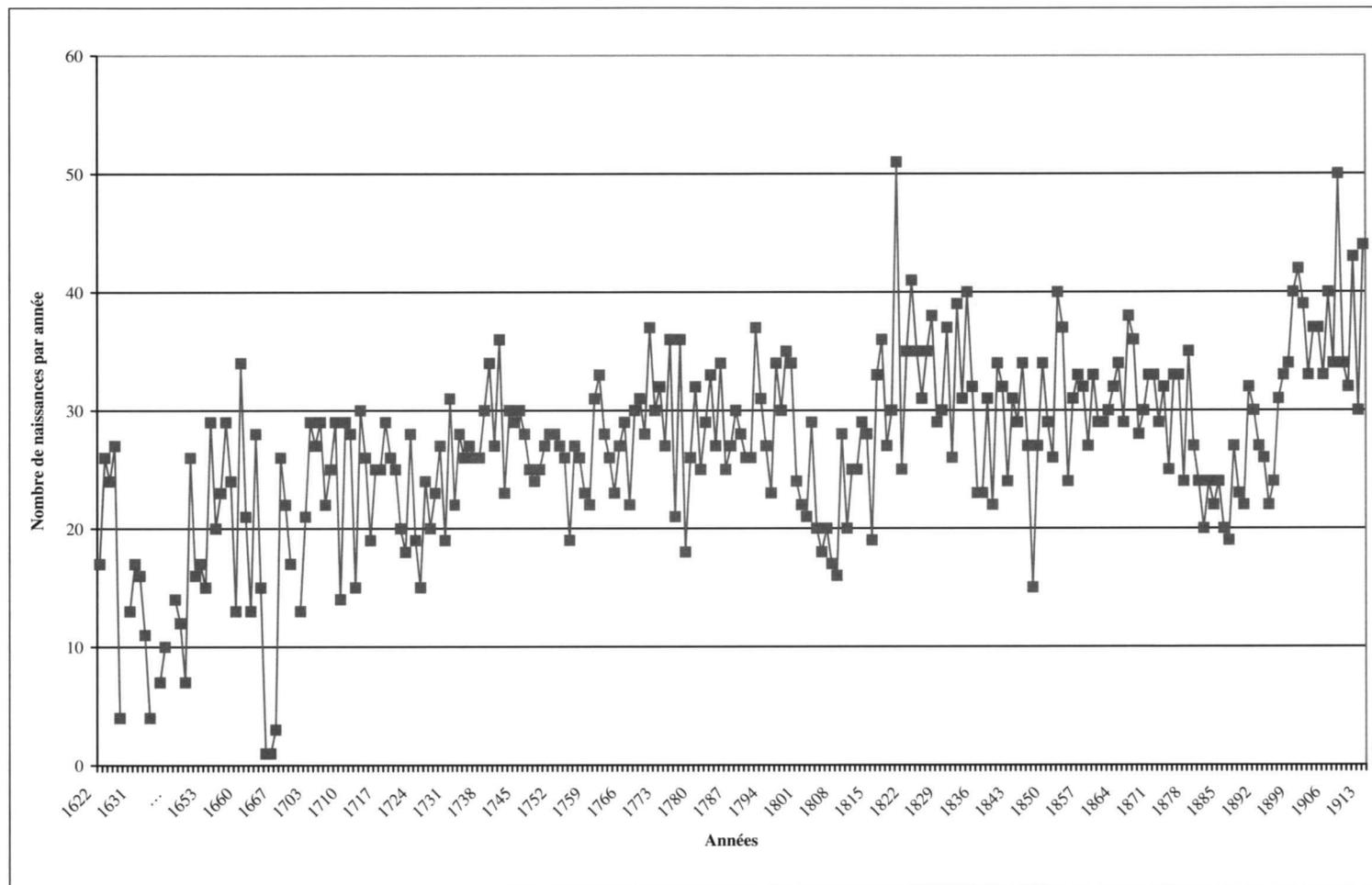


Fig. 14. – Répartition annuelle des naissances, 1622-1913.

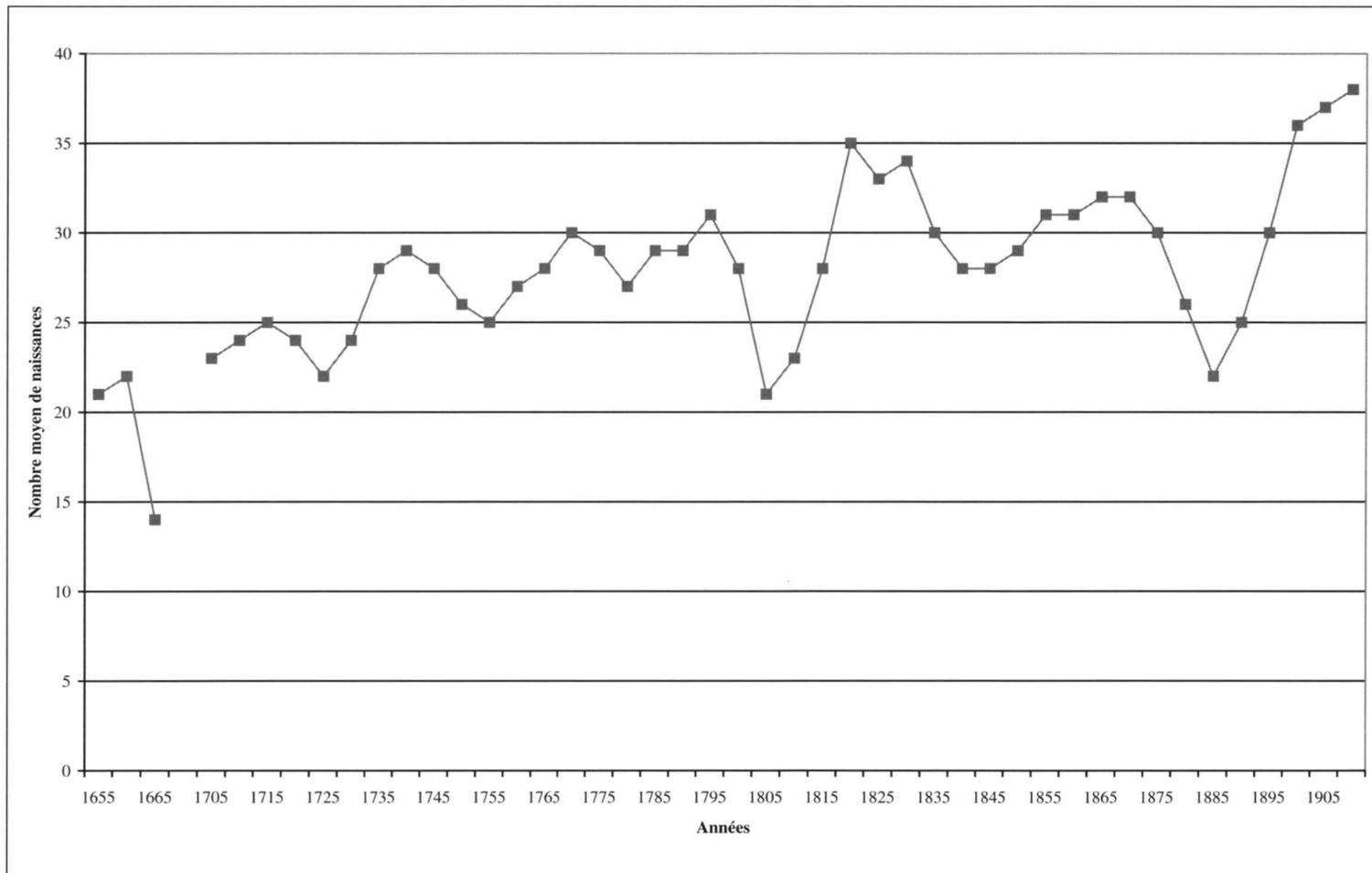


Fig. 15. – Moyenne mobile (9 ans) des naissances, 1622-1913.

## Répartition mensuelle des naissances

Les naissances ne se répartissent pas également sur les douze mois de l'année. Entre 1731 et 1910, janvier, février et mars enregistrent le plus grand nombre de naissances (32 %); avril, mai, juin ont le moins de naissances (moins de 20 %); juillet, août et décembre donnent à peine plus de naissances (plus de 21 %); enfin septembre, octobre et novembre dépassent légèrement la moyenne (plus de 26 %) [fig. 16]. De nombreux auteurs ont montré que les variations mensuelles des naissances dépendent, dans les sociétés essentiellement agraires, des liens qui s'établissent entre la conception d'un enfant et l'intensité du travail<sup>21</sup>, voire des bonnes ou des mauvaises récoltes, du regroupement familial ou de certaines convenances sociales. Les naissances à Hérémece ne correspondent pas aux rythmes des régions de plaines qui ont été le plus souvent étudiées. Il s'y produit un retard qui est dû à la fois à la montagne, à l'importance et aux conditions de l'élevage bovin et, peut-être encore, à la culture de la vigne. Dans la mesure où les premiers-nés sont relativement importants parmi les nouveau-nés et où ils naissent nombreux dans la première année du mariage, la date du mariage joue un rôle dans l'époque des naissances.

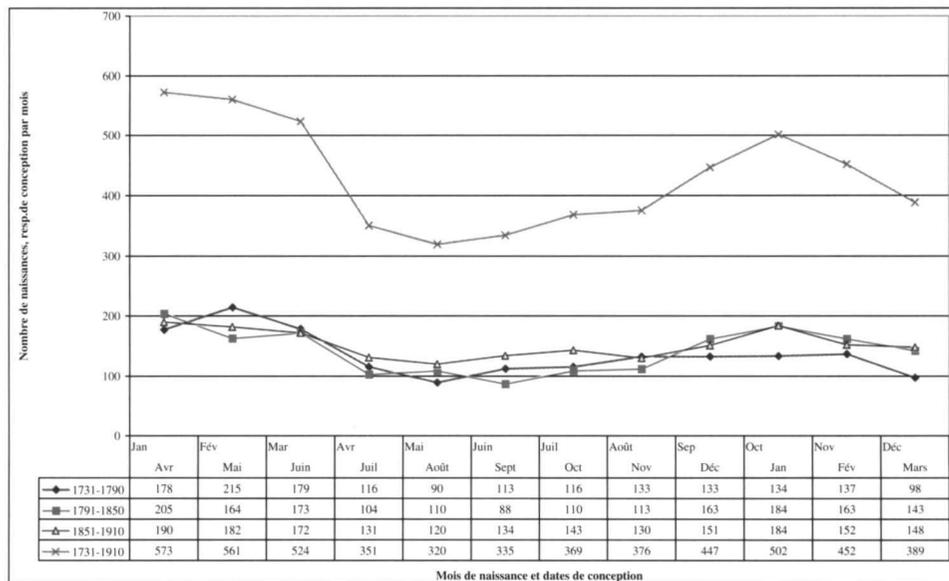


Fig. 16. – Naissances par mois, 1731-1910. Résultat total et résultats partiels par tranches de 60 ans.

## Les prénoms des nouveau-nés

Il semble qu'il y ait plusieurs traditions familiales relatives à l'attribution d'un prénom au nouveau-né, mais elles sont souvent difficiles à distinguer parce que l'usage le plus fréquent est de donner plusieurs prénoms à chaque nouveau-né et d'utiliser ainsi plusieurs traditions dans chaque cas. Le premier-né prend souvent le prénom de son père si c'est un garçon; les prénoms des parrain et marraine sont

<sup>21</sup> Ces liens sont particulièrement nets ici (cf. fig. 16).

fréquemment utilisés, parfois celui de la mère ou ceux des grands-parents ; quelquefois c'est le saint ou la sainte du jour qui fournit le prénom. Quelquefois encore, le nouveau-né reçoit le prénom d'un enfant décédé, comme pour bien marquer qu'il le remplace<sup>22</sup>. Le prénom Marie apparaît chez les filles et chez les garçons, mais, pour ces derniers, il n'est jamais seul et toujours placé en second : Joseph-Marie, Antoine-Marie... Chez les filles, au contraire, il est souvent employé seul ou, généralement, en premier dans les prénoms composés : Marie-Marguerite,

<i>Prénom</i>	<i>cumulé en %</i>
Jean*	23.52
Antoine*	42.37
Pierre*	53.60
Georges*	62.92
Nicolas*	68.22
Michel*	72.25
Théodule*	76.06
Joseph*	80.30
Gaspard	82.20
Augustin	83.90
Bartholomé	85.38
François	86.86
Etienne	88.14
Martin	89.41
Jacques	90.25
Louvan	91.10
Mathieu	91.95
Aimé	92.58
Benoît*	93.22
Baptiste	93.64
Gabriel	94.07
Guillaume	94.49
Hyacinthe	94.92
Maurice	95.34
Sébastien	95.76
Sylve	96.19
Marie**	96.61
Ambroise	96.82
15 prénoms	100.00
*entre aussi dans des prénoms composés	
**n'apparaît que dans des prénoms composés	

Fig. 17. – Fréquence des principaux prénoms masculins en 1802.

<i>Prénom</i>	<i>cumulé en %</i>
Marie*	36.05
Madeleine*	52.17
Jeannette*	62.31
Anne-(Marie)*	70.11
Catherine*	77.72
Marguerite	84.24
Elisabeth*	88.22
Barbe*	90.76
Joseph**	92.93
Agathe	94.92
Thérèse	96.37
Christine	97.10
9 prénoms	100.00
*entre aussi dans des prénoms composés	
** n'apparaît que dans des prénoms composés	

Fig. 18. – Fréquence des principaux prénoms féminins en 1802.

<sup>22</sup> Par exemple, 562 enfants baptisés à Hérémence de 1701 à 1730 portent des prénoms, simples ou composés, qui contiennent les prénoms du parrain ou de la marraine (dont 350 exclusivement); 176 portent les prénoms du père ou de la mère (dont 34 exclusivement); 37 portent les prénoms du saint du jour de baptême ou de naissance (dont 15 exclusivement); 150 portent des prénoms qui n'appartiennent pas aux trois catégories précédentes.

Marie-Elisabeth, mais Anne-Marie, etc... Joseph est aussi utilisé pour les deux sexes, mais chez les filles il vient toujours après Marie : Marie-Joseph. L'éventail des prénoms n'est pas très large. Ainsi le recensement de 1802 se sert de 43 prénoms masculins et de 21 prénoms féminins pour désigner les 934 habitants recensés. Chez les hommes, un sur quatre s'appelle Jean; plus de la moitié s'appelle Jean, Antoine ou Pierre; si on ajoute à ces trois prénoms Georges, Nicolas, Michel et Théodule, on dépasse les trois-quarts des hommes<sup>23</sup>. Ainsi 7 prénoms suffisent à désigner le 75 % de la population masculine; 15, le 90%; 24, le 95 % [fig. 17]. Chez les femmes, une sur quatre s'appelle Marie, mais plus du 41 % des prénoms féminins composés contiennent le nom de Marie; si on ajoute aux Marie les prénoms Madeleine, Jeannette, Catherine et Marguerite, on dépasse le 85 % des femmes; avec Elisabeth et Barbe en plus, on dépasse le 90%; avec encore Agathe, on atteint le 95%. Ainsi 8 prénoms suffisent à désigner le 95 % de la population féminine [fig. 18]. Cela ne facilite pas l'identification des personnes et explique l'usage d'ajouter le prénom du père, voire celui du grand-père, pour distinguer des homonymes.

### *Les mariages*

Les mariages sont évidemment au cœur de toute question de peuplement. Ils sont aussi particulièrement soumis à des usages sociaux marqués par la religion, l'économie et la démographie. La religion impose des règles assez strictes pour contrôler la sexualité, d'une part, et pour respecter les temps de pénitence, carême et avent, ou les jours d'abstinence, vendredi et samedi, d'autre part. Les nouveaux mariés exploitent souvent le domaine d'un des parents et vivent donc sous sa tutelle, économique tout au moins. S'ils veulent plus d'indépendance, ils doivent disposer d'un domaine propre pour se nourrir, se loger et, bientôt, élever des enfants. Ce n'est pas chose aisée dans un espace très peuplé, pour ne pas dire sur-peuplé, et très morcelé. La démographie signale les variations du peuplement dues aux épidémies, à l'émigration, à la précarité des ressources alimentaires; elle montre également l'action de ces variations sur l'âge au mariage, sur la fécondité du couple et sur l'organisation de la cellule familiale.

#### *Répartition annuelle des mariages (1731-1913)*

Le nombre de mariages par année fluctue selon un certain nombre de critères difficiles à saisir et à évaluer. Les variations des naissances causent dans les vingt à trente ans suivants des variations correspondantes du nombre des mariages. Cependant celles-ci peuvent être atténuées ou aggravées par une modification de la moyenne de l'âge au mariage, par un déséquilibre entre les sexes ou par une propension variable au célibat. [Fig. 19 et, en annexe, tableau des mariages].

#### *Répartition mensuelle des mariages (1731-1910)*

De nombreuses études ont montré une corrélation nette entre les travaux des champs et les mariages. Les régions alpines n'échappent pas à ce phénomène, mais le rythme des travaux ne correspond pas exactement à celui des régions de plaine. De plus, pour l'époque considérée, des impératifs religieux imposent éga-

<sup>23</sup> La distribution des prénoms ne varie guère dans le temps. Ainsi, entre 1622 et 1639, 17 prénoms suffisent à désigner tous les baptisés. Mais le 25 % d'entre eux s'appellent Jean, le 54 % Jean, Antoine ou Georges, le 74 %, Jean, Antoine, Georges, Nicolas, Gaspard ou Martin.

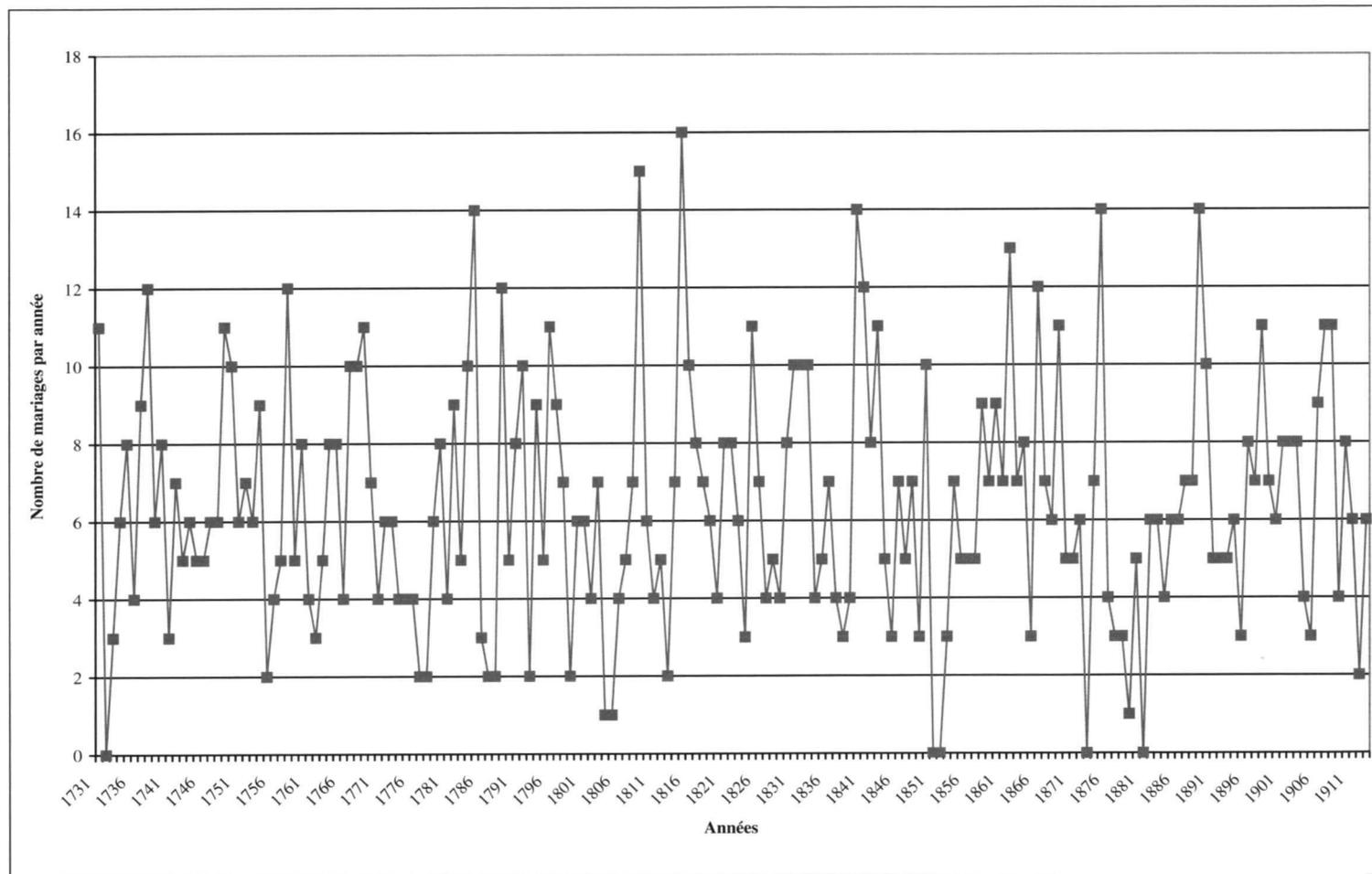


Fig. 19. – Répartition annuelle des mariages, 1731-1913.

lement leurs contraintes. On obtient donc une répartition mensuelle des mariages qui découle d'obligations agricoles et religieuses propres, au moins, à la région du Valais central<sup>24</sup>. Le tableau suivant présente la répartition mensuelle de 1171 mariages sur 1176, ainsi que le détail par tranches de 60 ans pour la période 1731-1910 [fig. 20].

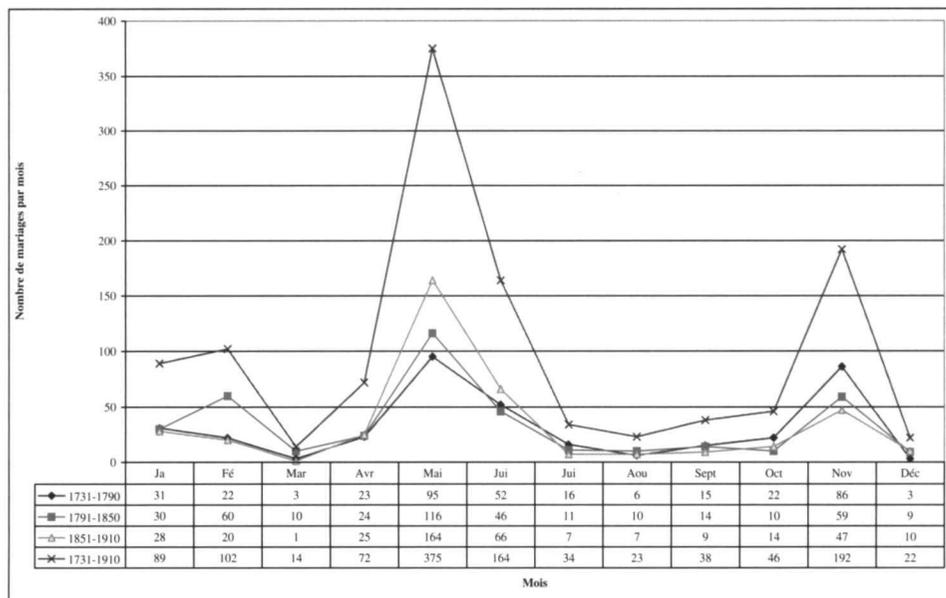


Fig. 20. – Mariages par mois, 1731-1910. Résultat total et résultats partiels par tranches de 60 ans.

Le petit nombre des mariages en juillet (2.9%), août (2%), septembre (3.2%) et octobre (3.9%) tient vraisemblablement à l'activité agricole intense de ces quelques mois, celui de mars (1.2%) et de décembre (1.9%) s'explique, le premier, par le carême et, le second, par l'aveut<sup>25</sup>. Le carême dépend de Pâques; il dure plus d'un mois; le mois d'avril est donc en partie touché, plus ou moins selon les années (6.1%). Les mariages qui ont été célébrés après le carême touchent légèrement le mois d'avril, très fortement le mois de mai (32%) — le fameux mois de Marie — et encore assez fortement le mois de juin (14%). L'aveut dépend de Noël, il dure un peu moins d'un mois en décembre (1.9%). Les mois de janvier (7.6%) et de février (8.7%) paraissent échapper aux contraintes économiques et religieuses et sont proches de la moyenne mensuelle des mariages (8.33%). Quant

<sup>24</sup> Peut-être même au Valais tout entier, selon divers témoignages, écrits ou oraux, de chercheurs (Paul Bourban pour Nendaz...). Voir aussi Renato ARNOLD, «Familienrekonstruktion im Zenden Brig», Gregor ZENHÄUSERN, «Anonyme Auszählung von Kirchenbüchern im Oberwallis am Beispiel ausgewählter Pfarreien», Hans-Robert AMMANN, Lydia BRUNNER, «Der Status animarum der Grosspfarrei Leuk von 1703/1704: eine Quelle zur Bevölkerungsgeschichte des Oberwallis», tous trois dans *Seelen zählen. Zur Bevölkerungsgeschichte der Alpenländer*, Brig 2003, pp. 71-134 (Veröffentlichungen des Forschungsinstituts zur Geschichte des Alpenraums, Stockalperschloss Brig, 7).

<sup>25</sup> Habitude peut-être ancienne! En effet, Pierre DUBUIS, *Les vifs, les morts et le temps qui court. Familles valaisannes 1400-1550*, Lausanne 1995 (Cahiers lausannois d'histoire médiévale, 16), p. 111, mentionne que, déjà selon les constitutions synodales séduinoises de 1300 environ, la célébration liturgique du mariage ne doit pas se faire de l'Aveut à l'octave de l'Epiphanie, de la septuagésime à l'octave de Pâques.

à novembre (16%), le mois de la Saint-Martin, le mois du bilan de l'année agricole, il paraît propice aux unions matrimoniales.

L'importance des mariages en mai contredit les résultats de beaucoup d'études sur cette question<sup>26</sup>. Mai, c'est le mois de la Vierge; on a généralement interprété le petit nombre de mariages célébrés pendant ce mois comme une attitude de retenue sexuelle en hommage à Marie. On voit qu'il n'en est rien à Héré-mence, où le respect des temps de pénitence passe bien avant une particularité discutable du culte marial. Interrogés sur ce point précis, des habitants du village ont d'abord expliqué qu'on ne se marie pas le mois de la Vierge, mais placés devant les chiffres élevés des mariages en mai — phénomène dont ils n'avaient pas conscience —, ils crurent pouvoir les expliquer par les coutumes liées à l'époque des mayens<sup>27</sup>. En effet, les jeunes filles font pâître le troupeau familial dans les mayens et les jeunes gens leur font la cour loin des regards des parents et des voisins. Certains ont même évoqué la tradition du mariage à l'essai, de la «maraude»<sup>28</sup> et autres formes de fréquentations avancées. Mais, sans exclure quelques cas de ce genre, on peut être assuré que ces rencontres ne dépassaient pas les barrières établies par une société prude, toujours à l'affût du moindre écart. Les registres des baptêmes font mention, avec un soin méticuleux et vengeur, du moindre accroc à la virginité des jeunes filles et les curés sont les premiers à exiger le mariage des fautifs avec une rapidité et un zèle qui signalent ces alliances contraintes à l'attention plutôt malveillante de la communauté. Beaucoup de mariages qui ont lieu en mars ou en décembre sont des mariages forcés. Dès que la grossesse d'une fille est visible, avant même si elle révèle son état, le curé et peut-être aussi les parents n'ont d'autre souci que de la marier au plus vite. Dans les rares cas de naissance illégitime, le curé insiste pour connaître le nom du père qui, s'il est célibataire, se voit presque toujours contraint d'épouser la fille enceinte de ses œuvres.

#### *Répartition des mariages dans la semaine (1731-1850)*

On se marie beaucoup le dimanche (34%) et le mardi (25%), un peu moins le jeudi (15%), encore moins le lundi (9%) et le mercredi (8%) et fort peu le vendredi (3%) et le samedi (5%). Le vendredi et le samedi sont des jours de pénitence, donc peu favorables au mariage. Le dimanche, jour férié, est évidemment le plus propice au mariage. Je ne m'explique pas pourquoi le mardi et le jeudi sont plus souvent choisis que le lundi ou le mercredi pour une telle cérémonie [fig. 21]. Quel que soit le jour choisi pour se marier, on le fait souvent tôt le matin et, chaque fois que cela est possible, en regroupant les mariages qui concernent une famille<sup>29</sup>. Je n'ai pas d'information sur les repas de noces, mais il paraît bien que, s'ils ont lieu, ils sont moins importants que les repas d'enterrement<sup>30</sup>.

<sup>26</sup> Voir Alfred PERRENOUD, *La population de Genève du seizième au début du dix-neuvième siècle. Etude démographique*, tome I, Genève 1979, (Mémoires et documents publiés par la Société d'histoire et d'archéologie de Genève, 47), p. 383-388.

<sup>27</sup> Les mayens, lieux d'altitude où paissent les troupeaux avant l'inalpe (juin) et après la désalpe (septembre), tiennent leur nom, selon plusieurs auteurs, du mois de mai. Voir Charles KRAEGE, *Lexique de toponymie alpine*, Lausanne 1987, p. 54-55.

<sup>28</sup> Voir Pierre REICHENBACH, «Les aventures de ma vie (1822-1855). Récit autobiographique de Louis Sierro (1822-après 1883)», in *Annales valaisannes* 1994, p. 161-230, ici p. 211.

<sup>29</sup> Pierre DUBUIS, *Les vifs, les morts et le temps qui court. Familles valaisannes 1400-1500*, op. cit., p. 89-90, note déjà cette coutume en Valais pour le XV<sup>e</sup> siècle et l'explique par des intérêts économiques et familiaux.

<sup>30</sup> La paroisse se mobilise beaucoup plus pour un enterrement que pour un mariage. Ce dernier, mis à part la publication des bans qui concerne toute la communauté, est une affaire de familles.

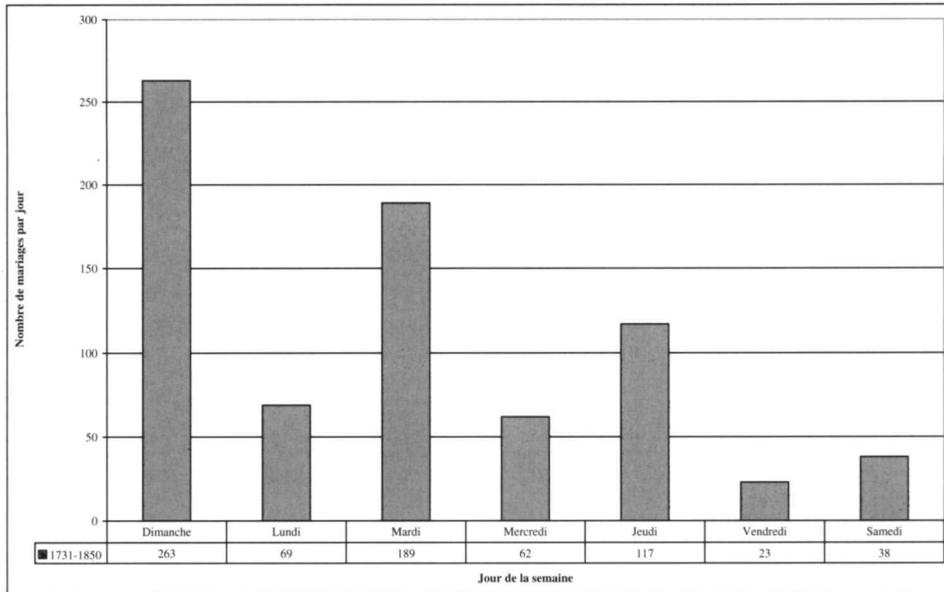


Fig. 21. – Répartition des mariages dans la semaine, 1731-1850.

### Les âges au mariage (1853-1912)

On ne se marie pas aussi tôt qu'on le pourrait. Il faut trouver sa place sur un sol déjà occupé. Le plus souvent, on ampute les domaines familiaux pour créer le domaine des nouveaux mariés. Certaines personnes que j'ai pu interroger m'ont affirmé que les parents se désistaient de leurs plus mauvais terrains, des plus éloignés au profit des jeunes couples. Cependant les conditions économiques faites aux nouveaux mariés les incitent peu à retarder le mariage.

	Hommes								
	moins de 20	20-24	25-29	30-34	35-39	40-44	45 et plus	indét.	Total
moins de 20		7	7	2		1			17
20-24	1	45	35	6	6				93
25-29	1	25	30	12	8	2	2		80
30-34	1	2	10	12	9	3	5		42
35-39		1	5	10	7	4	5	2	34
40-44		1	2	1	2	2	3		11
45 et plus			1	1	1		4		7
indét.				1		1	2	103	107
Total	3	81	90	45	33	13	21	105	391
Femmes									

Fig. 22. – Les âges au mariage, 1853-1912.

Le tableau des âges au mariage entre 1853 et 1912 [fig. 22] peut se résumer ainsi. On connaît l'âge au mariage des deux tiers des conjoints, soit 284. Sur ce nombre, 174 hommes se marient entre 20 et 29 ans, 76 entre 30 et 39 ans, 34 à 40 ans ou plus. Chez leurs épouses, 17 ont moins de 20 ans, 173 ont de 20 à 29 ans, 76, de 30 à 39 ans, 18, 40 ans ou plus. En général, les jeunes filles épousent des jeunes gens un peu plus âgés qu'elles, mais les différences d'âges sont rarement grandes.

#### *Les situations matrimoniales au mariage (1853-1912)*

Les mariés sont en majorité des célibataires: 341 sur 388. Les remariages sont plus rares chez les femmes que chez les hommes: 37 pour mille femmes contre 70 pour mille hommes se remarient [fig. 23].

		époux			
		<i>célibataires</i>	<i>veuves</i>	<i>indét.</i>	<i>total épouses</i>
épouses	<i>célibataires</i>	341	13	3	357
	<i>veufs</i>	26	1	2	29
	<i>indét.</i>	-	-	2	2
	<i>total époux</i>	367	14	7	388

Fig. 23. – Situations matrimoniales des conjoints lors du mariage, 1853-1912.

#### *L'origine des conjoints*

Les conjoints sont, dans leur majorité, originaires de la commune et y sont domiciliés. Entre 1727 et 1910, dans 1175 mariages, les deux conjoints sont d'Héremence même; dans 83 unions seulement, un des conjoints n'est pas d'Héremence, mais vient d'une des paroisses de la vallée (51), de paroisses du Centre du canton (18), du Bas-Valais (7) ou du Haut-Valais (3), ou encore d'une commune hors du canton (4). Quatre couples sont formés de conjoints étrangers à Héremence.

#### *Les décès*

La mort frappe où et quand elle veut. Sans doute. Il n'empêche que le nombre des décès dans une communauté donnée varie selon les saisons, selon l'âge des individus, selon leur sexe, mais aussi selon les risques pris, volontairement ou non. Il importe donc de connaître ces diverses variations, qui caractérisent les décès.

#### *Répartition annuelle des décès (1623-1913)*

La courbe de répartition annuelle des décès montre un sommet autour de 1750 et un creux vers 1810. Des zones d'assez forte mortalité apparaissent vers 1770, 1790, 1805, 1821, 1865 et 1905 tandis que des zones d'assez faible mortalité sont signalées vers 1733, 1760, 1780, 1798, 1845, 1880 et 1913. Les épidémies et

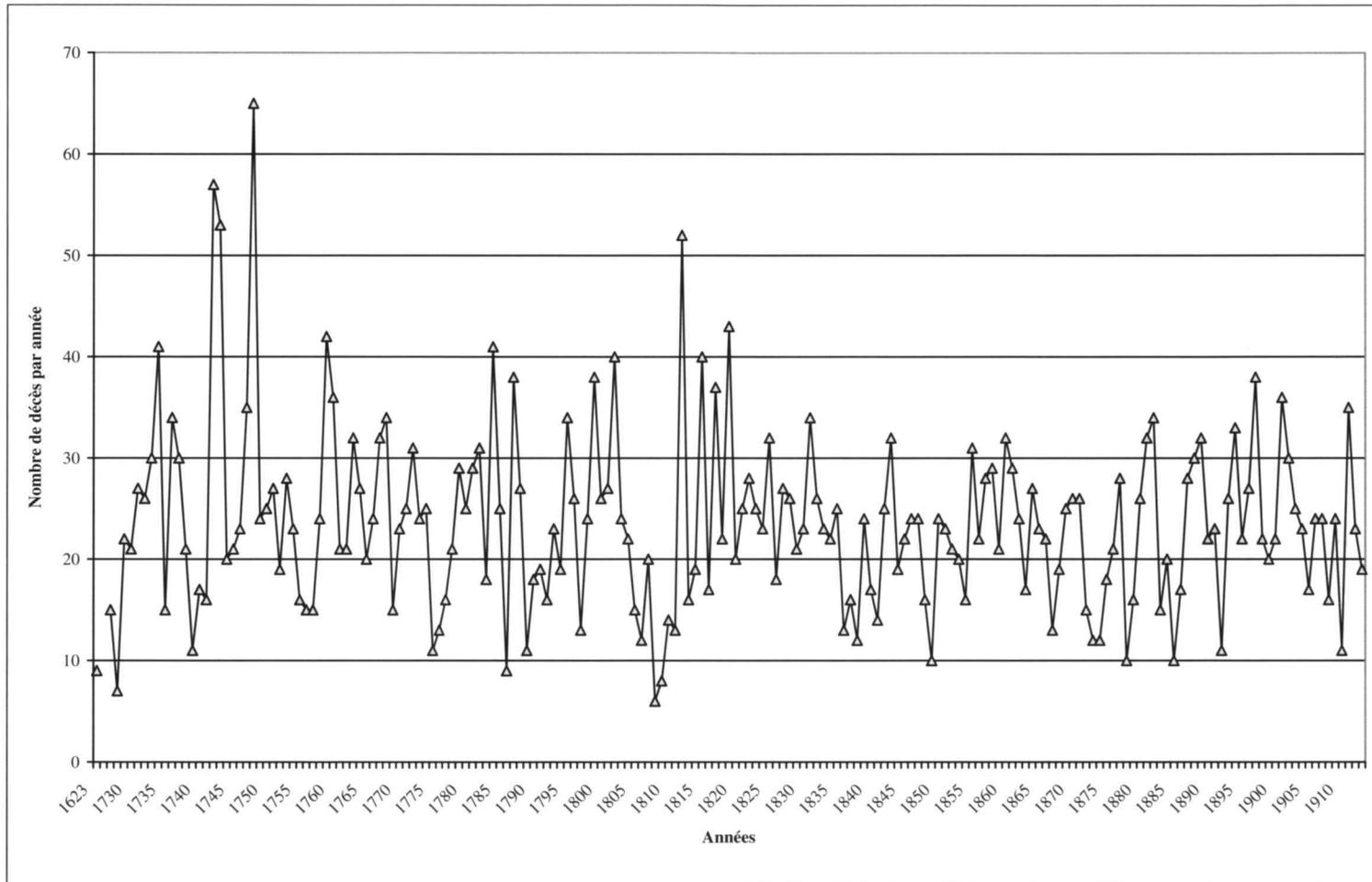


Fig. 24. – Répartition annuelle des décès, 1623/1727-1913.

l'émigration ont probablement plus influencé les variations annuelles de la mortalité que les bonnes ou les mauvaises récoltes [fig. 24 et, en annexe, tableau des décès].

### Répartition mensuelle des décès (1731-1910)

Les décès sont les plus nombreux en hiver et, surtout, au début du printemps avec un maximum en avril. Ils sont les moins nombreux à la fin du printemps (juin), au début de l'été avec un minimum en juillet et au début de l'automne (octobre). Faut-il voir dans l'aggravation du nombre des décès l'action de la «mauvaise» saison et dans la diminution de ce nombre l'action de la «belle» saison? Ou faut-il mettre ces résultats en corrélation avec l'intensité des travaux des champs? Le tableau suivant [fig. 25] présente ces résultats pour 4279 décès dont la date est connue sur un total de 4301.

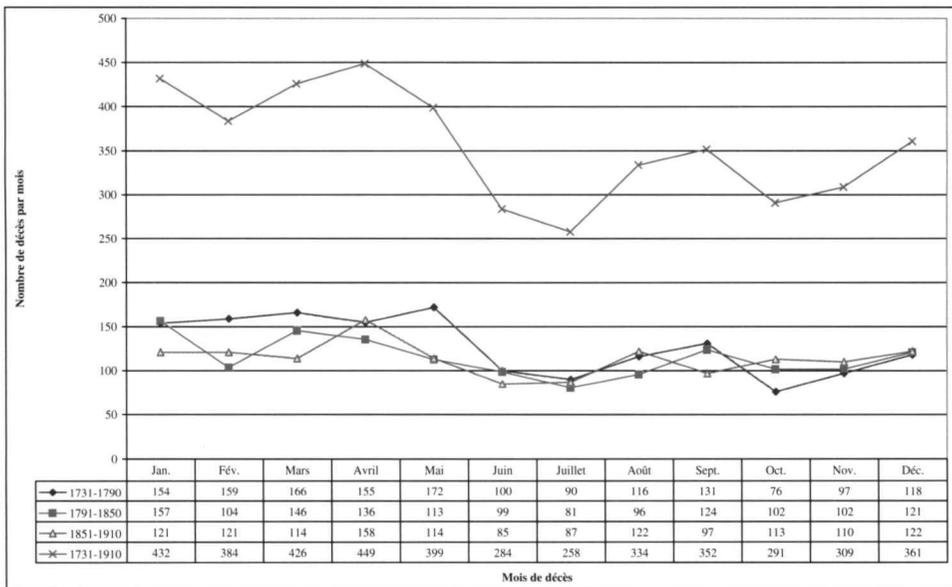


Fig. 25. – Décès par mois, 1731-1910. Résultat total et résultats partiels par tranches de 60 ans

### Âges au décès (1853-1912)

Les femmes vivent un peu plus longtemps que les hommes. Hommes et femmes connaissent une mortalité infantile très forte, que je vais étudier ci-dessous. A l'âge adulte, les décès sont peu nombreux pour les deux sexes jusqu'à 50 ans, puis ils augmentent jusqu'à un maximum entre 60 et 79 ans. Les décès à 80 ans et plus sont peu nombreux. [Fig. 26].

### Âges au décès d'enfants de moins de dix ans (1853-1912)

Qui se souvient encore des tombes d'enfants et de la place importante qu'elles prenaient dans les cimetières? Le décès des enfants est devenu très rare aujourd'hui. Avec l'accroissement de l'espérance de vie, il marque la plus forte différence entre les siècles passés et notre époque.

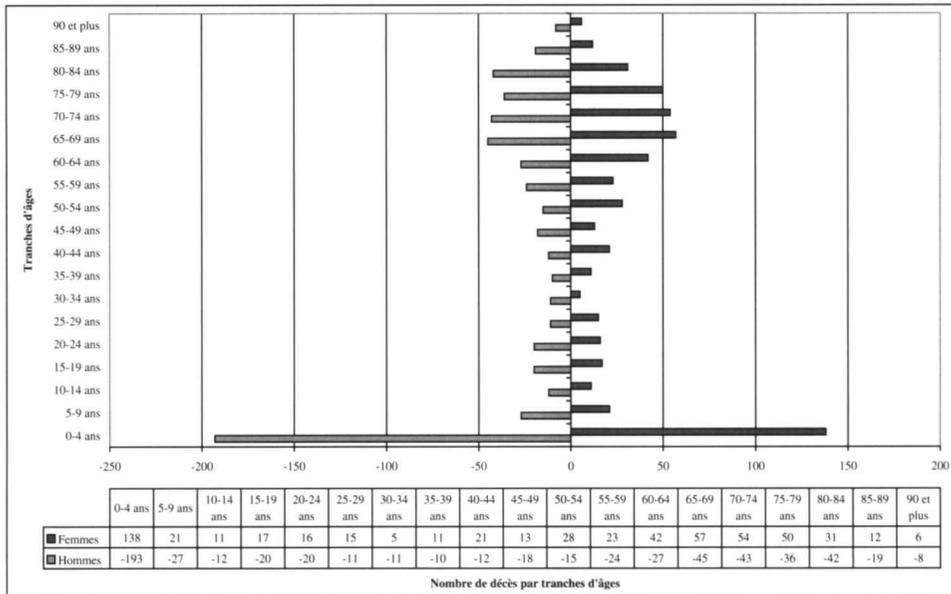


Fig. 26. – Ages au décès, 1853-1912. Voir N. B., fig. 10.

Entre 1853 et 1912, soit pendant 60 ans, il y a eu 1379 décès à Hérémece. Pour 1170 d'entre eux, on connaît l'âge et le sexe des défunts. Sur 593 décédés, on compte 220 garçons de moins de 10 ans ; sur 571 décédées, on enregistre 163 filles de moins de 10 ans. Les décès sont les plus nombreux dans la première année de vie ; ensuite, ils diminuent progressivement. Le tableau suivant [fig. 27] marque cette diminution des décès avec l'accroissement de l'âge.

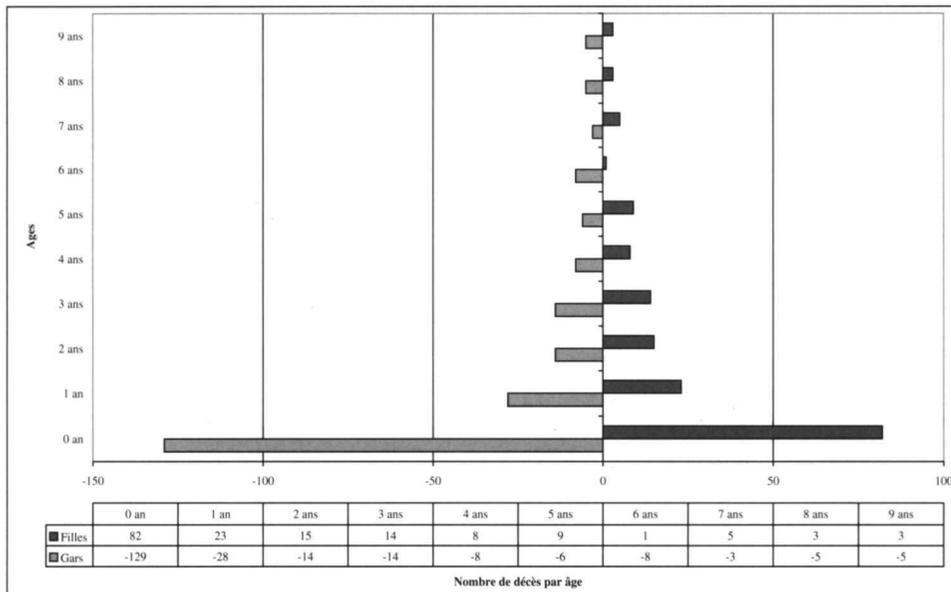


Fig. 27. – Décès d'enfants de 0 à 9 ans, 1853-1912. Voir N. B., fig. 10.

Une forte proportion des décès avant un an concerne l'accouchement lui-même ou ses suites immédiates et il n'est pas rare que le décès de la mère en découle. On imagine bien que la famille courrait un risque énorme à chaque nouvelle naissance.

La mortalité infantile mesure en pour mille le nombre d'enfants décédés de moins d'un an par rapport au nombre total des naissances. Pour Hérémence, ce rapport est de 117,68‰ en 1853-1912, soit, par tranches de 20 ans, de 110,05‰ en 1853-1872, de 126,19‰ en 1873-1892 et de 118,15‰ en 1893-1912. Ces données sont plus faibles que celles de l'ensemble du canton et même de la Suisse<sup>31</sup>.

#### *Espérance de vie à la naissance (1853-1912)*

Elle est encore relativement basse, puisqu'elle est de 40,8 ans. C'est évidemment la mortalité infantine qui en est responsable. L'hygiène et la médecine, notamment les vaccinations, ne produisent pas encore d'effets significatifs, alors même que c'est durant cette période qu'elles commencent à se répandre.

#### *Causes des décès (1860-1905)*

Avant que la loi n'impose l'attestation du décès par un médecin, les registres portent une brève description des maux ou des accidents qui paraissent avoir

Maladies infectieuses		371
Affections cardio-vasculaires		124
Affections du système nerveux		84
Décès pendant l'accouchement ou pendant la période néonatale	Garçons	38
	Filles	26
	Mères	9
		73
Morts brusques (y c. apoplexies)	Accidents	40
	Mort subite	11
	Hémorragie	1
	Suicide	1
		53
Vieillesse, anémie		45
Cancers		6
Divers		25
Total		781

Fig. 28. – Causes des décès, 1860-1905.

<sup>31</sup> Jean-Henri PAPILLOU, «La population valaisanne...», op. cit., p. 112, donne pour la période considérée des taux de mortalité allant de 161 à 152 pour le Valais et de 193 à 125 pour la Suisse. Aux époques plus anciennes, ces taux étaient plus élevés. On peut s'en faire une idée chez Alfred PERRENOUD, *La population de Genève...*, op. cit., p. 563-565, qui donne un taux de mortalité infantile à Genève de 245 en 1600, de 221 en 1700 et de 246 en 1797.

entraîné la mort. Malgré l'imprécision des indications, il semble qu'on puisse en dresser le tableau suivant<sup>32</sup> [fig. 28].

Les morts accidentelles entre 1860 et 1905 représentent le 5 % des décès de la période. Ce sont pour la plupart des accidents du travail qui ont lieu lors de déplacements ou de travaux à risques dans des terrains escarpés; quelques-uns cependant sont des accidents domestiques. Certains habitants sont atteints par des chutes de pierres, d'autres se noient dans la Borgne ou dans un bisse, d'autres encore tombent de cheval et sont parfois écrasés sous le pied d'un mulet ou sous les roues d'un char. Des gens ont dégringolé dans une paroi de rocher en faisant les foins ou en gardant des moutons; un paysan s'est même écrasé sur un roc en voulant couper une branche d'un arbre. A la maison, une femme meurt ébouillantée, une autre fait une chute mortelle dans les escaliers. Enfin, des avalanches descendent entre Cerise et Prolin mais aussi entre Mâche et Cerise (La Vaze) et emportent des passants; en outre, des alpinistes sont atteints par une avalanche sur la montagne de Liappey le 1<sup>er</sup> octobre 1897.

### Observations générales

L'évolution démographique de la commune d'Hérémente aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles montre encore les caractères d'une société non médicalisée. Le contrôle des naissances, s'il existe, tient à la rareté des relations sexuelles, d'une part, dans le mariage au moment des grands travaux de l'agriculture et, d'autre part, hors mariage pour des raisons religieuses et de contrainte sociale; les vaccinations ne paraissent pas encore provoquer une augmentation de la durée moyenne de la vie en diminuant la mortalité infantile. Les habitudes de vie sont encore traditionnelles, mais l'accroissement de l'émigration, celle, bien connue, vers les Amériques comme celle, plus discrète et un peu plus tardive, vers les centres urbains industrialisés, témoigne d'un développement agricole insuffisant à faire vivre toute la population indigène. Des mutations socio-économiques ont donc bien lieu, mais elles n'influent pas encore nettement sur le développement de la population comme ce sera le cas après la grande guerre: augmentation du nombre des enfants dans les familles, développement des fonctions cléricales<sup>33</sup>, notamment missionnaires, accroissement des emplois délocalisés et non qualifiés dans l'artisanat, dans l'administration et dans l'industrie.

<sup>32</sup> Le Dr Raymond Favre, pédiatre à La Chaux-de-Fonds, a bien voulu lire les observations très empiriques des registres sur les causes des décès pour tenter d'établir leur regroupement dans quelques grandes rubriques. Je l'en remercie vivement.

<sup>33</sup> Voir, par exemple, la liste des prêtres, religieux et religieuses originaires d'Hérémente dans Camille DAYER, *Hérémente. Notices d'archives et souvenirs*, Sion 1984, p. 84-87.

### Annexe : Tableaux

a) Naissances annuelles, b) Moyenne mobile (9 ans) des naissances, c) Mariages annuels, d) Décès annuels

<i>Années</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>	<i>Années</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>
1622	17				1704	27			
1623	26			9	1705	29	23		
1624	24				1706	22			
1625	27				1707	25			
1626	4				1708	29			
...					1709	14			
1630	13				1710	29	24		
1631	17				1711	28			
1632	16				1712	15			
1633	11				1713	30			
1634	4				1714	26			
					1715	19	25		
					1716	25			
1638	7				1717	25			
1639	10				1718	29			
					1719	26			
					1720	25	24		
1647	14				1721	20			
1648	12				1722	18			
1649	7				1723	28			
1650	26				1724	19			
1651	16				1725	15	22		
1652	17				1726	24			
1653	15				1727	20			15
1654	29				1728	23			7
1655	20	21			1729	27			22
1656	23				1730	19	24		21
1657	29				1731	31		11	27
1658	24				1732	22		0	26
1659	13				1733	28		3	30
1660	34	22			1734	26		6	41
1661	21				1735	27	28	8	15
1662	13				1736	26		4	34
1663	28				1737	26		9	30
1664	15				1738	30		12	21
1665	1	14			1739	34		6	11
1666	1				1740	27	29	8	17
1667	3				1741	36		3	16
1668	26				1742	23		7	57
1669	22				1743	30		5	53
1670	17				1744	29		6	20
					1745	30	28	5	21
					1746	28		5	23
1701	13				1747	25		6	35
1702	21				1748	24		6	65
1703	29				1749	25		11	24

<i>Années</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>	<i>Années</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>
1750	27	26	10	25	1801	22		6	27
1751	28		6	27	1802	21		4	40
1752	28		7	19	1803	29		7	24
1753	27		6	28	1804	20		1	22
1754	26		9	23	1805	18	21	1	15
1755	19	25	2	16	1806	20		4	12
1756	27		4	15	1807	17		5	20
1757	26		5	15	1808	16		7	6
1758	23		12	24	1809	28		15	8
1759	22		5	42	1810	20	23	6	14
1760	31	27	8	36	1811	25		4	13
1761	33		4	21	1812	25		5	52
1762	28		3	21	1813	29		2	16
1763	26		5	32	1814	28		7	19
1764	23		8	27	1815	19	28	16	40
1765	27	28	8	20	1816	33		10	17
1766	29		4	24	1817	36		8	37
1767	22		10	32	1818	27		7	22
1768	30		10	34	1819	30		6	43
1769	31		11	15	1820	51	35	4	20
1770	28	30	7	23	1821	25		8	25
1771	37		4	25	1822	35		8	28
1772	30		6	31	1823	41		6	25
1773	32		6	24	1824	35		3	23
1774	27		4	25	1825	31	33	11	32
1775	36	29	4	11	1826	35		7	18
1776	21		4	13	1827	38		4	27
1777	36		2	16	1828	29		5	26
1778	18		2	21	1829	30		4	21
1779	26		6	29	1830	37	34	8	23
1780	32	27	8	25	1831	26		10	34
1781	25		4	29	1832	39		10	26
1782	29		9	31	1833	31		10	23
1783	33		5	18	1834	40		4	22
1784	27		10	41	1835	32	30	5	25
1785	34	29	14	25	1836	23		7	13
1786	25		3	9	1837	23		4	16
1787	27		2	38	1838	31		3	12
1788	30		2	27	1839	22		4	24
1789	28		12	11	1840	34	28	14	17
1790	26	29	5	18	1841	32		12	14
1791	26		8	19	1842	24		8	25
1792	37		10	16	1843	31		11	32
1793	31		2	23	1844	29		5	19
1794	27		9	19	1845	34	28	3	22
1795	23	31	5	34	1846	27		7	24
1796	34		11	26	1847	15		5	24
1797	30		9	13	1848	27		7	16
1798	35		7	24	1849	34		3	10
1799	34		2	38	1850	29	29	10	24
1800	24	28	6	26	1851	26		0	23

<i>Années</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>	<i>Années</i>	<i>a</i>	<i>b</i>	<i>c</i>	<i>d</i>
1852	40		0	21	1883	22		6	15
1853	37		3	20	1884	24		4	20
1854	24		7	16	1885	20	22	6	10
1855	31	31	5	31	1886	19		6	17
1856	33		5	22	1887	27		7	28
1857	32		5	28	1888	23		7	30
1858	27		9	29	1889	22		14	32
1859	33		7	21	1890	32	25	10	22
1860	29	31	9	32	1891	30		5	23
1861	29		7	29	1892	27		5	11
1862	30		13	24	1893	26		5	26
1863	32		7	17	1894	22		6	33
1864	34		8	27	1895	24	30	3	22
1865	29	32	3	23	1896	31		8	27
1866	38		12	22	1897	33		7	38
1867	36		7	13	1898	34		11	22
1868	28		6	19	1899	40		7	20
1869	30		11	25	1900	42	36	6	22
1870	33	32	5	26	1901	39		8	36
1871	33		5	26	1902	33		8	30
1872	29		6	15	1903	37		8	25
1873	32		0	12	1904	37		4	23
1874	25		7	12	1905	33	37	3	17
1875	33	30	14	18	1906	40		9	24
1876	33		4	21	1907	34		11	24
1877	24		3	28	1908	50		11	16
1878	35		3	10	1909	34		4	24
1879	27		1	16	1910	32	38	8	11
1880	24	26	5	26	1911	43		6	35
1881	20		0	32	1912	30		2	23
1882	24		6	34	1913	44		6	19